



Le projet «Rêve d'Avenir» permettra, entre autres, aux villes romandes et suisses qui y participent de découvrir et comparer leurs actions en matière d'économie d'énergie. C. AEBERHARD-A

# Fribourg voit l'avenir en vert

**ÉNERGIE • La ville a adhéré au projet «Rêve d'Avenir» et veut dépasser les objectifs énergétiques et climatiques décidés par l'Union européenne**

STÉPHANIE SCHROETER

La ville de Fribourg rêve-t-elle l'avenir davantage en vert qu'en rose? On peut se poser la question après la récente adhésion de la commune au projet «Rêve d'Avenir» comme l'a indiqué le directeur de l'édilité, Jean Bourgknecht dans le dernier édit du journal de la ville «1700».

Ce projet regroupe 16 collectivités publiques françaises et 11 villes romandes parmi lesquelles Lausanne, Neuchâtel, Genève ou encore Montreux. Dans le canton de Fribourg, la ville est la seule engagée dans le processus. Le but du projet est de mobiliser la société civile pour dépasser d'ici à 2020 les objectifs énergétiques et climatiques décidés en 2007 par l'Union européenne, à savoir les «3 x 20»: réduction de plus de 20% des émissions de CO<sub>2</sub>, réduction de 20% des consommations d'énergie primaire et augmentation de 20% de la part des énergies renouvelables. Grâce à ce projet, une «centrale de Négawatts» devrait voir le jour (voir ci-après).

«Chaque collectivité s'engage, notamment, à signer la Convention des maires. Les élus seront ainsi directement en contact avec la commission européenne», explique Gaëtan Chérix, collaborateur auprès du Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM) qui coordonne le projet. Un projet à 5,5 millions (1,5 mio pour la Suisse) qui doit encore obtenir le feu vert, à la fin de l'année, du fonds «Inter-reg» soutenu par la Confédération.

Reste que les communes ne déboursent pas un centime dans cette affaire comme le confirme Gaëtan Chérix. Il y aura, en revanche, un gros travail de mobilisation à effectuer pour sensibiliser tous les acteurs, entreprises, habitants, etc. «Les élus s'engagent pour concrétiser les mesures sur leur territoire. Cela exige donc une forte mobilisation de tous», poursuit-il.

## Comparer avec les autres

A Fribourg, justement, on est motivé et prêt à se bouger. «Nous sommes déjà bénéficiaires depuis 2000 du label Cité de l'énergie. Il est donc dans l'ordre des choses de poursuivre avec ce projet», note Jean Bourgknecht. Concrètement, quelles se-

ront les actions entreprises par la ville? «Il est trop tôt pour le dire car, pour l'heure, nous n'avons qu'à accepter le principe de l'adhésion. Mais on pourrait imaginer continuer de diminuer la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux.» Preuve que la ville met toutes les chances de son côté: elle s'appête à engager, d'ici à la fin de l'année, un architecte «spécialisé en énergie» qui travaillera à plein-temps.

Pour Maurice Egger, architecte adjoint à la ville et délégué au projet, cette participation permettra entre autres de comparer les actions entreprises avec les autres villes. Dans ce sens, un échange de savoir-faire sera également bien utile. I

## UN INVENTAIRE DES WATTS

Vous voulez savoir ce qui se fait en matière d'économie d'énergie dans l'école que fréquente votre enfant ou encore quels sont les panneaux solaires utilisés pour la rénovation ou la construction de telle villa en France? Pour cela, il suffira d'aller consulter sur internet la «Centrale de négawatts» qui découlera du projet «Rêve d'Avenir» (voir ci-contre). «Cette centrale sera un support d'échanges, de partages et de comparaisons des actions menées sur les différents territoires concernés par le projet. Mais il s'agira avant tout d'un

inventaire des watts qui n'ont pas été utilisés d'où le nom «négawatts». «Les villes y inscriront leurs résultats, par exemple lors de modifications de permis de construire qui vont dans ce sens. Le but est évidemment d'avoir une sorte de quittance qui atteste qu'on a bien atteint un des objectifs qui est de réduire de 20% les émissions de CO<sub>2</sub>», indique Maurice Egger, délégué de la ville au projet «Rêve d'Avenir».

SSC

[www.crem.ch/.../REVE%20d'Avenir%20-%20presentation.pdf](http://www.crem.ch/.../REVE%20d'Avenir%20-%20presentation.pdf)

INTERVIEW EXPRESS

## «Les nanotechnologies vont améliorer les choses»



ALAIN WICHTA

### PETER SCHURTENBERGER

> Le directeur de l'Institut Adolphe Merkle avait des raisons d'être satisfait hier après midi. Plus de 200 personnes (étudiants, scientifiques, industriels et politiques) avaient répondu à l'invitation du premier Nanotechday Fribourg, organisé à l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes. Quatre conférences et une table ronde ont permis au public de découvrir quelques-unes des nombreuses possibilités offertes par les nanotechnologies dans les domaines industriel et médical, notamment.

### Les nanotechnologies vont-elles changer notre vie?

Difficile à dire... Je crois qu'elles vont améliorer les choses en nous permettant de perfectionner certains matériaux, et de mieux faire ce que nous faisons déjà. Parler de nouvelle révolution industrielle serait toutefois exagéré.

### On évoque énormément d'applications possibles, notamment dans le domaine médical et plus particulièrement le traitement du cancer. Ne risque-t-on pas de faire naître de faux espoirs?

Il faut évidemment éviter cela. Je crois toutefois que les nanosciences nous permettront de développer de nouveaux traitements. Ça ne nous garantit pas une victoire dans la lutte contre le cancer, bien sûr, mais il s'agit vraiment d'une voie très prometteuse. Je suis persuadé que les développements en nanomédecine iront plus vite que dans d'autres domaines, car le facteur risque y est moins handicapant: la recherche médicale classique en comporte déjà beaucoup.

### En parlant de risque, ce sujet a souvent été évoqué aujourd'hui. Qu'en est-il des dangers des nanotechnologies?

C'est toujours pareil quand quelque chose de nouveau et d'inconnu apparaît: on a peur des risques potentiels. Il s'agit d'une réaction tout à fait naturelle, et je trouve important d'évoquer publiquement ces questions. L'Institut Adolphe Merkle entend d'ailleurs jouer un rôle d'information auprès du public.

### On sait par exemple que certaines nanoparticules peuvent pénétrer les cellules du corps humain, sans pour autant que l'on en connaisse les conséquences...

C'est notamment pour cela que le Fonds national suisse a lancé un nouveau programme de recherche dans le domaine «chances et risques des nanomatériaux». Nous avons besoin de telles études. Mais il faut aussi rappeler que des risques, il y en a partout. En chimie par exemple. On n'envisage pourtant pas d'appliquer un moratoire sur la chimie, car on ne peut vivre sans elle! C'est pareil pour les nanosciences. En elles-mêmes, elles ne sont pas dangereuses. Mais certains nanomatériaux ou nanoparticules peuvent effectivement engendrer des risques. C'est pour cela qu'il faut investir, faire de la recherche, et informer.

### Un des objectifs du Nanotechday était de générer des réseaux, notamment avec des entreprises. C'est réussi?

Tout à fait. Notre événement a rencontré un vrai succès, et les discussions vont certainement se poursuivre lors de l'apéro. Ce type de réunion répond à un vrai besoin d'information de la part du public, mais aussi de l'industrie et du monde académique.

PROPOS RECUEILLIS PAR MRZ

Internet: [www.am-institute.ch](http://www.am-institute.ch)

UNIVERSITÉ

## La Faculté de théologie s'engage en Irak

Trois personnes de la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg se rendront fin octobre à Arbil, dans le Kurdistan irakien. Le prof. Franz Mali, l'assistant-docteur Patrizia Conforti et Sœur Lusía Shammas iront «en repérage», avant de finaliser des négociations avec le Pontifical Babel College d'Ankawa, la seule Faculté de théologie catholique en Irak. La faculté désire faire montre de solidarité avec une minorité chrétienne menacée par les fondamentalistes et vivant dans une insécurité et une précarité qui la poussent à émigrer en masse.

Les chrétiens ne représentent plus que 3% de la population irakienne. Leur existence même est menacée en

Mésopotamie. L'Université de Fribourg s'intéresse depuis plusieurs années à leur sort. Des contacts ont été pris depuis deux ans pour étudier des possibilités d'échanges avec le Babel College et pour mieux tirer profit des richesses culturelles et historiques existant dans ce pays biblique où une partie de l'Écriture sainte a été écrite.

Sans l'Orient, le christianisme est amputé de sa plus profonde et sa plus durable source évangélique et biblique. Or, sa trace est en train de disparaître en Mésopotamie. Pour Sœur Lusía, originaire du Nord de l'Irak, «c'est une perte énorme aussi pour le christianisme occidental».

APIC

MOUVEMENT POUR LE SOCIALISME

## Pas de deal pour une convention collective

Le Mouvement pour le socialisme (MPS) se réjouit du refus net par le peuple d'ouvrir les commerces jusqu'à 17 heures le samedi. «Ce large refus démontre que la population est consciente que la politique patronale d'extension progressive des heures d'ouverture des magasins ne répond qu'à la volonté des grands distributeurs de faire plus de profit sur le dos de leurs salariés, dont les conditions de travail et de salaire sont très mauvaises», écrit-il dans un communiqué.

Ce vote doit mettre un «cran d'arrêt» aux tentatives des grands distributeurs et de leurs

alliés de la droite d'étendre les heures d'ouverture.

Pour le MPS, il est maintenant temps d'améliorer sur le terrain les conditions de travail du personnel de la vente. «Cela ne doit pas se faire par un deal entre une convention collective et une libéralisation, dont ni les vendeuses, ni la population ne veulent, mais par la construction, avec les travailleurs et travailleuses de la vente, d'un rapport de force à même d'imposer une amélioration des conditions de travail et de salaire», estime le mouvement.

PHC

EN BREF

GUIN

## Pas de poursuites après une beuverie

Les jeunes impliqués dans un jeu alcoolisé qui s'était conclu par quatre pertes de connaissance, cet été dans un appartement de Guin («LL» du 30 juillet), ne seront pas poursuivis pénalement. Le juge d'instruction Markus Julmy a en effet estimé qu'aucune disposition légale ne s'appliquait à leur comportement. Les quatre participants à la beuverie étaient en effet tous âgés de plus de 16 ans, et ils s'étaient servis sans autorisation dans l'armoire à liqueurs des parents de l'un d'eux. On ne saurait donc parler de remise illégale d'alcool à des mineurs de moins de 16 ans. Un des jeunes présents dans l'appartement, âgé de 20 ans, avait emporté avec lui trois bouteilles d'alcool fort mais n'avait pas participé au «jeu». Selon Markus Julmy, il ne s'est pas davantage rendu coupable de commerce de détail interdit au sens de la loi fédérale sur l'alcool. MRZ